

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2866**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Journaliste

Nouvel intitulé : Journaliste

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

INSTITUT DES TECHNIQUES AVANCEES DE  
L'INFORMATION ET DES MEDIAS (ITAIM)

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de l'ITAIM, Directeur de l'ITAIM

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

321n Conception : Définition des politiques journalistiques, conception des stratégies et campagnes publicitaires

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le journaliste recueille, relate ou commente des nouvelles ou des informations concernant des événements d'actualité ou en vue de leur publication dans des journaux ou de leur diffusion par les médias électroniques.

Ses principales activités sont les suivantes :

- participer aux réunions de rédaction en vue de choisir les informations à diffuser
- recueillir des informations par des interviews, en assistant à des manifestations, conférence de presse...
- rédiger des articles.

Capacités ou compétences attestées : - Maîtriser les théories de l'information sur différents supports

- Connaître l'ensemble des quotidiens nationaux et régionaux, des stations de radios, des chaînes de télévision et l'information produite par les agences de presse

- Connaître les fondements de l'écriture journalistique en fonction des supports
- Connaître les sources d'information et leur mode d'utilisation
- Connaître la manière de déterminer un angle fort
- Maîtriser les techniques de recherche d'informations nécessaires à l'élaboration de chaque article
- Maîtriser les techniques de gestion et d'animation d'équipe

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le journaliste peut travailler dans : - une agence de presse:

- un petit quotidien local
- un grand quotidien national
- la presse magazine
- la presse spécialisée
- une station de radio
- une chaîne de télévision

Emploi accessible : - journaliste

- rédacteur/rédactrice de presse

### Codes des fiches ROME les plus proches :

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte deux composantes : 1 - Composante 'définition des informations'

2 - Composante 'conception et production des informations et de communication'

Modalités d'évaluations :

- épreuves écrites : questions de cours, QCM, dissertation
- cas pratiques : participation à l'élaboration d'un journal, d'un journal télévisé, d'une émission de radio ou d'un site internet
- dossiers individuels et collectifs : réalisation d'un reportage et présentation orale
- exposé
- rapport écrit et soutenance orale portant sur un reportage presse écrite, radio, télévision ou internet réalisé seul

**Validité des composantes acquises : non prévue**

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

#### OU INON

#### COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut  
d'élève ou d'étudiant

X

40% de membres dépendant de  
l'organisme et 60% de membres  
extérieurs à l'organisme

En contrat d'apprentissage

X

Après un parcours de formation continue	X	40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs à l'organisme
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs à l'organisme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2008.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

17 bénéficiaires par an

##### Autres sources d'information :

<http://www.iserpitaim.com>

##### Lieu(x) de certification :

FACULTE LIBRE DES SCIENCES DE LA COMMUNICATION - ISERPITAIM - INSTITUT DES TECHNIQUES AVANCEES DE L'INFORMATION ET DES MEDIAS (ITAIM) 87bis, rue Carnot  
92300 Levallois-Perret

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :

**Certification suivante :** Journaliste